



# Le Bayétois

## LE MOT DU MAIRE

Octobre 2023

Chères Bayétoises, Chers Bayétois

La commune affirme une fois de plus sa détermination à relever les défis auxquels de nombreuses communes rurales font face : **revitalisation des bourgs** avec le développement des commerces, le maintien de la population... Nous avons donc entamé une démarche de Reconquête Centre-Ville Centre-Bourg (RCVCB), marquant un tournant décisif dans notre volonté de revitaliser le cœur de bourg. Une étude préalable est actuellement en cours, réalisée par l'**Agence Technique Départementale (ATDA)**. Le dispositif de RCVCB est une initiative ambitieuse du **Conseil Départemental de l'Allier**, qui vise à redynamiser les villages et à accroître leur attractivité. L'objectif de cette étude est de dresser un diagnostic précis du territoire, en identifiant les points forts et les faiblesses de Bayet, et de déterminer une stratégie adaptée ainsi qu'une liste d'actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. L'étude RCVCB se concentre sur trois thématiques clés : l'habitat, la vitalité et le cadre de vie. Parmi les mesures pouvant être envisagées figurent la rénovation des infrastructures, l'amélioration de l'habitat, la création d'espaces publics conviviaux et attrayants, ainsi que la promotion d'activités économiques et culturelles. La renaturation du centre du bourg, commencée par l'équipe municipale, avec des plantations diverses et variées, est un enjeu majeur de cette étude.

L'étude RCVCB se présente comme un véritable guide pour la commune, offrant à la fois la possibilité de signer un contrat RCVCB avec le Conseil Départemental et une vision claire des ambitions de Bayet en termes de revitalisation, avec une projection sur une période de 15 à 20 ans.

D'ores et déjà, notre commune a pris les devants en organisant un repas festif avec Le Marronnier, début juillet ; l'usage des lieux communs pour des manifestations conviviales qui lient les habitants entre eux et font revivre le village fait partie des objectifs du RCVCB. L'installation d'une coiffeuse sur cette même place et la venue d'un camion-pizzas tous les jeudis soir font également partie de la thématique de développement économique.

La rentrée des classes s'est bien déroulée et nous comptons encore pour cette année 86 élèves. La crèche a enfin retrouvée ses locaux après un an de travaux. L'accueil de loisirs s'est installé provisoirement dans la salle de motricité et l'école, dans l'attente de son installation dans un local spécifique à cet usage.

L'animation du village a été riche cet été, avec le feu de la Saint-Jean, la soirée des Etoiles Bayétoises, le tournoi de tennis, les rencontres de pétanque, le feu d'artifice, le concert à l'église et la fête patronale.

Je remercie tous les bénévoles, les associations, les bayétoises et bayétois et tous les agents qui œuvrent chaque année à la réussite de ces événements.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du Bayétois.

Le Maire,  
Philippe BUSSEYON



### DANS CE NUMÉRO

Page 2 : L'école

Page 3 : La maison de l'enfance

Page 4 : Violences intra-familiales

Page 5 : Complémentaire Santé

Page 6 : Les travaux

Page 7 : Les déchets

Page 8 : Devoir de Mémoire

Page 9 : Un peu d'histoire

Page 10 : Les associations

Page 11 : L'été en images

Page 12 : La Région

Directeur de la publication :

Philippe BUSSEYON, Maire

Photographies - Conception et réalisation :  
Commission communication et mairie de Bayet

## L'ECOLE FAISONS-LA ENSEMBLE



Les 86 élèves accueillis pour cette nouvelle année 2023/2024, sont répartis en quatre classes, de la toute petite section de maternelle au CM2. L'effectif reste stable.

L'équipe pédagogique n'a pas changé. Elle est soutenue par deux ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Laura et Sandrine, une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : Sandrine. Cette année, deux jeunes filles de Bayet en service civique complètent l'équipe : Alexandra et Toscane.

Dans le cadre d'un projet CNR (Conseil National de la Refondation) validé par le Rectorat, des séances de médiation animale, à l'aide de chiens, sont, depuis l'an passé, mises en œuvre par une enseignante qui est spécifiquement formée à cette pratique. Les élèves de maternelle ont fait la connaissance des deux cochons d'Inde qui seront désormais eux aussi régulièrement présents en classe.

Des investissements ont été effectués avec le changement du matériel informatique pour la classe mobile, de deux ordinateurs et deux vidéos projecteurs. Pour rendre la classe de maternelle flexible, du mobilier a été installé par exemple des bancs qui deviennent des sièges à bascule.

Un réaménagement extérieur est prévu dans le cadre du projet « notre école faisons-la ensemble » ; Une ombrière sur le bac à sable recouvert de tavaillons (tuiles en bois), la construction d'un local pour le rangement des jouets et l'agrandissement de la réserve actuelle. Un coin « sciences » en extérieur est aménagé dans le cadre de « l'école dehors ».

Les toitures ont été resuivies d'urgence à la suite de l'orage de grêle de juin 2022, ce qui a permis de mettre hors d'eau tous les bâtiments. Suite à la visite, sur invitation de la mairie en octobre 2022, de Madame la Préfète, la commune a obtenu une subvention DETR de 36 413 € et une subvention DSIL de 46 817 € pour un montant de travaux de 104 039 € HT, ce qui va permettre de refaire complètement toutes les toitures de l'école.

*A la fin de l'année 2022-2023, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont remis un cadeau aux CM2 pour leur départ en sixième en leur souhaitant une bonne continuation.*



En 2020, la CAF de l'Allier a proposé d'accompagner les gestionnaires d'établissement d'accueil du jeune enfant dans l'obtention d'une labellisation écologique. Ce projet étant en lien avec les aspirations du Conseil municipal, la Maison de l'enfance a adhéré à la démarche.

## Démarche

- Un diagnostic très complet de la structure a été réalisé en 2021, avec deux axes : l'impact environnemental (bâtiment, déchets...) et l'impact social (projet éducatif, respect des diversités...).
- L'équipe a travaillé sur un plan d'actions.
- Des formations viennent compléter leurs connaissances.
- Un second diagnostic sera réalisé pour mesurer les améliorations.
- Nous présenterons un dossier fin 2023 pour l'obtention du label écolo'crèche et éco'accueil de loisirs .
- La labellisation sera effective pour une durée de trois ans, puis reconduite.

## L'approche pédagogique, la nature et ses bienfaits

La nature favorise l'estime de soi, la créativité, la coopération, la santé globale...

Jouer dehors en étant accompagné de l'adulte pour s'émerveiller des petits trésors : sauter de la souche d'arbre (en abordant la notion de risque), jouer avec un bâton (favoriser l'imaginaire car le bâton devient baguette, épée, matériau de construction...).

Nous utilisons également des matériaux de récupération et issus de la nature pour le tri, le transvasement et les activités manuelles. Nous fabriquons la pâte à modeler et la pâte à sel.

## Plan d'actions

- La chaudière au fuel a été remplacée par une chaudière aux granulés de bois.
- Les menus du déjeuner sont confectionnés en partie avec des produits bio et locaux (Loi égalim : 50% de produits durables dont 20% de produits bio). Le cuisinier privilégie les fruits et légumes de saison et locaux.
- Les goûters ont été revus entièrement pour limiter les déchets (« il faut nourrir les estomacs et non les poubelles ») en privilégiant les gâteaux faits maison, deux fois par semaine, ainsi que les produits de la boulangerie du secteur.
- Le mobilier a été renouvelé suite au sinistre de juin 2022 avec un fournisseur qui a une démarche durable.
- Réduction et tri de nos déchets car « le meilleur déchet est celui que tu ne produis pas ». Nous avons complètement stoppé l'utilisation des cotons et gants de toilettes jetables et réduit de manière sensible celle des lingettes et essuie mains jetables.
- Remplacement de nos couches par une marque éco labellisée.
- Mise en place de sacs de linge réutilisables pour le linge souillé des enfants. Ils ont été confectionnés par des bénévoles de la commune.
- Entretien des locaux et du matériel avec de l'eau ozonée et une armoire de désinfection, en remplacement des produits pétrochimiques.

Le lien avec les familles fait partie intégrante de ce projet: réunions d'informations à la crèche, animations parents-enfants au sein de l'accueil de loisirs périscolaire, divers temps conviviaux au fil de l'année dans les deux structures.

## LA RENTREE

Après avoir passé une année à l'étroit dans des structures mobiles. Le personnel de la maison de l'enfance a investi des locaux refaits à neuf après la grêle du 4 juin 2022.

Les travaux rendus nécessaires par l'orage s'élèvent à 630 000,00 €, sur lesquels il reste 250 000,00 € à la charge de la commune.

La mairie remercie l'État, la Région et le Département de l'Allier pour l'aide financière apportée pour que les enfants puissent retrouver leur environnement. Elle tient également à remercier les parents qui ont continué d'accorder leur confiance à la maison de l'enfance pendant cette année difficile, ainsi que les agents communaux qui ont su relever le défi.

La crèche accueille les enfants de 18 mois à 6 ans de 7h à 18h30 du lundi au vendredi, le personnel périscolaire accueille les élèves de l'école de 7h à 9h, pendant la pause méridienne et à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 à la salle de motricité et dans la classe de maternelle en attendant des locaux définitifs.

# LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Vous avez des droits, nous souhaitons vous sensibiliser.

Selon les études, en France, plus d'une femme sur dix serait victime de violences conjugales, 9300 femmes seraient victimes de viol chaque année, 200 enfants par an seraient tués dans leur famille, une fille sur cinq et un garçon sur treize seraient victimes d'agressions sexuelles et un enfant sur dix serait victime d'inceste.

Votre commune se mobilise contre les violences intra-familiales en se dotant de deux Elues Rural Relais Egalité (ERRE)

Ici, à Bayet, nous luttons contre les violences physiques, psychologiques, matérielles, économiques, les cyber violences mais aussi contre les menaces et humiliations car elles sont punies par la loi.

Ici, avec bienveillance, nous sommes à l'écoute des victimes pour comprendre leur situation, pour les accompagner vers les structures adaptées, pour assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite de violences.

**LA LOI INTERDIT, PUNIT LES VIOLENCES.  
VICTIME, VOUS N'Y ETES POUR RIEN !  
DEUX ELUES SONT LA POUR VOUS AIDER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ**

Véronique LARONDE  
Nathalie MAY

**N° de téléphone dédié aux violences intrafamiliales : 07 57 76 90 57**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24																																																																																											
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts					Accepte tes amies, amis et ta famille					A confiance en toi					Est content quand tu te sens épanoui					S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble					Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose					Rabaisse tes opinions et tes projets					Se moque de toi en public					Est jaloux et possessif en permanence					Te manipule					Contrôle tes sorties, habits, maquillage					Fouille tes textos, mails, applis					Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes					T'isole de ta famille et de tes proches					T'oblige à regarder des films pornos					T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches					"Pète les plombes" lorsque quelque chose lui déplaît					Menace de se suicider à cause de toi					Menace de diffuser des photos intimes de toi					Te pousse, te tire, te gille, te secoue, te frappe					Te touche les parties intimes sans ton consentement					T'oblige à avoir des relations sexuelles					Te menace avec une arme				
<b>PROFITE</b>						<b>VIGILANCE, DIS STOP !</b>												<b>PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE</b>																																																																																																
Ta relation est saine quand il...						Il y a de la violence quand il...												Tu es en danger quand il...																																																																																																

**Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes**

# Le violentomètre

*Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.*

## COMPLÉMENTAIRE SANTE CITOYENNE

Les tarifs de contrats de complémentaire santé sont parfois élevés et de nombreuses personnes n'osent pas les réétudier, ou renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières.

De plus en plus de communes s'engagent en faveur de leurs administrés dans les démarches d'amélioration de l'accès aux soins et de la prise en charge.

En outre, dans le cadre de son action sociale en accord avec la société AXA, la commune vous informe qu'un dispositif de complémentaire santé citoyenne est à votre disposition.

Cette dernière vous permettra de bénéficier d'une réduction permanente :

25% pour les personnes âgées de 60 ans et plus

25% pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles

25% pour les fonctionnaires (agents publics titulaires)

15% pour les autres

Pour information, la commune n'est en aucun cas mandataire de l'assureur et n'a aucun rapport financier avec la structure retenue, ni avec les usagers pouvant contracter avec l'organisme.

**Une permanence d'information vous est proposée tous les premiers Mardis de chaque mois.**

Contacts : MR MEUNIER Gilles

Tél : 06 80 07 33 36

Mr ROUSSET Jérôme

Tél : 06 09 16 08 33

6 nids de frelons asiatiques ont été détruits dans la commune par Sébastien BOUTONNET (06 15 42 59 23), pris en charge par la commune.



## UNE COIFFEUSE A BAYET

Depuis le mois de juillet, Caroline vous accueille dans son salon de coiffure « Nouvel Air by Caroline ». Elle a saisi l'opportunité, lorsque le local de l'agence postale a été libéré, pour se mettre à son compte. Caroline remercie les clients pour leur bienveillance à son égard et remercie la commune de l'accueillir si chaleureusement en tant que nouveau commerce.



**Côté pratique** : Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le samedi de 9 à 13 heures.

*Horaires pouvant être flexibles.*

Téléphone : 07 88 87 45 52

# TRAVAUX

La municipalité a décidé de compléter les équipements sportifs et de loisirs de l'île des Grottes avec l'acquisition d'un Street Workout, de deux tables de ping pong extérieures et d'une balançoire pour un montant total hors taxes de 26 648 €

L'Etat, par le biais de l'Agence Nationale du Sports (ANS) nous aide à hauteur de 10 799 € soit 41 %, la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne pour 5 685 € soit 21 %, l'autofinancement de la commune étant de 10 164 € soit 38 %.



Un projet de réaménagement de la cour de l'école et de la crèche est en cours de réalisation pour : 63 847,67 € Hors Taxes.

La CAF de l'Allier nous aide à hauteur de 27 564,82 €, le Conseil Départemental nous subventionne pour un montant de 7 317,13 € et le Conseil Régional pour 8 817,49 €. L'autofinancement de la commune est donc de 20 148,22 €.

Ces aménagements permettent de faire l'école dehors avec l'aménagement d'un coin science et surtout ils permettront d'avoir plus d'ombre dans la grande cour. La petite cour de la crèche sera plus attractive avec de nouveaux jeux et un nouveau revêtement de sol.

*De nouvelles couleurs également pour la crèche et un espace agrandi pour le coin cuisine...*



# A la Une

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit la création, dans chaque commune avant le 31 décembre 2023, de zones où des projets d'énergies renouvelables pourront s'implanter.

Les communes doivent définir, **après concertation avec leurs administrés**, des « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ».

La définition de ces zones doit permettre de favoriser l'implantation des installations d'énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.

Ces zones ne sont pas exclusives (des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones) et l'autorisation d'un projet reste soumise à une instruction au cas par cas.

Une fois arrêtées ; ces zones permettront d'accélérer certains délais de procédure pour l'instruction des projets.

Les propriétaires peuvent donc déclarer leur terrain (numéros de parcelle cadastrale), sur lesquels ils estiment qu'un projet pourrait voir le jour (à l'exception des procédés de production en toiture).

Une cartographie départementale sera ensuite réalisée, tous les terrains ne seront sans doute pas retenus.

Les services de la mairie restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Coupon à retourner en mairie avant le 1er novembre prochain :**



\_\_\_\_\_

Monsieur, Madame .....

souhaite que le terrain cadastré .....

soit inscrit en zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables.



**RENDEZ-VOUS SUR**  
**aidants.allier.fr**

Maison Départementale de l'Autonomie

Territoire de Vichy Sud Allier.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de

13 h 30 à 17 h

Téléphone : 04 70 34 15 50



Si vous prenez soin  
d'un proche en raison  
de la maladie, de l'âge  
ou d'un handicap,

**VOUS ÊTES UN AIDANT,  
COMME 11 MILLIONS DE  
PERSONNES EN FRANCE.**

Pour vous guider parmi une multitude  
d'acteurs et de services, **aidants.allier.fr**  
est un service proposé par le Département  
de l'Allier, qui centralise les informations et  
les aides disponibles autour de vous.



# LINGETTES : NE LES JETEZ PAS AUX TOILETTES !



Les lingettes (pour les mains, le corps ou le ménage) sont des déchets. Elles sont très résistantes et se dégradent très difficilement et lentement. Elles provoquent des bouchons importants dans les réseaux et dans les pompes d'assainissement,

Aussi, **NE JETEZ PAS** les lingettes dans les toilettes (WC) ni dans l'environnement ; jetez-les à la poubelle (ordures ménagères). (RAPPEL : il est INTERDIT de jeter des déchets dans les conduits d'évacuation). Le mieux étant de ne pas en utiliser ou d'en réduire l'utilisation

## Les bons gestes, mode d'emploi



## INCIVILITES



Les espaces publics sont notre bien à tous. Il est primordial de les respecter.

Malheureusement de nombreuses incivilités continuent alors que des poubelles sont présentes à différents endroits de la commune. Il est inadmissible de trouver, comme sur cette photo, des débris à même le sol.

Apprenons à vivre ensemble et à ramasser nos déchets.



Lors du défilé de commémoration du 8 mai, René BUSSERON a reçu la médaille de 30 ans de porte-drapeau, remise par Monsieur le Maire et Monsieur le Président des CATM, Jean LAURENT.

Traditionnellement, le 29 août, une cérémonie du souvenir a lieu en mémoire de Georges BILLY dit Radis, assassiné le 29 août 1944 à l'âge de 19 ans. Monsieur Yannick MONNET, Député, Monsieur André BIDAUD, Vice-Président du Conseil départemental et de nombreux élus, porte-drapeaux et anonymes étaient présents.



**Aujourd'hui, nous consacrons quelques lignes à André FRIZOT, mort pour la France, et qui repose dans le cimetière de notre commune :**

André FRIZOT est mort pour la France le 29 juin 1915, à l'âge de 23 ans 2 mois et 10 jours.

Il est né le 19 avril 1892 à Bayet, fils de Jean Marie FRIZOT et Marie FOURNIER.

Il sera Sapeur au 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

Il sera tué à l'ennemi dans le bois de la Gruerie, situé à la bordure occidentale de la forêt d'Argonne, dans le département de la Marne. Il s'agit d'une grande forêt au nord de Vienne-le-Château, sur le territoire de la commune de Vienne-le-Château mais qui s'étend sur les communes de Binarville, Servon-Melzicourt, Varennes et Montblainville.

André FRIZOT a reçu la croix de guerre (décoration militaire française attribuée pour récompenser l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle au cours de la Première Guerre mondiale) ; ainsi que la médaille militaire.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **FRIZOT**

Prénoms **André**

Grade **Sapeur**

Corps **2<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> du Génie** **Co<sup>m</sup> 24-1**

N<sup>o</sup> **12566** au Corps - Cl. **1912**

Matricule **34** au Recrutement **Montluçon**

Mort pour la France le **29 Juin 1915**

à **Comblanchien** **Marne**

Grade de mort **Eni<sup>e</sup> à l'ennemi**

**Bois de la Gruerie**

Né le **19 avril 1892**

à **Bayet** Département **allier**

Arr<sup>o</sup> municipal (y Paris et Lyon) : à déléter sur et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le : \_\_\_\_\_ par le Tribunal de \_\_\_\_\_

acte ou jugement transcrit le **20 Septembre 1915** à **Saint Genès sur Garonne**

N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

891-709-1091. [9845A.]



14 et 15 octobre : loto de la pétanque à la salle des fêtes

18 octobre : permanence France Service à la mairie entre 9 et 12 heures

15 novembre : permanence France Service à la mairie entre 9 et 12 heures

19 novembre : sortie du CCAS au Moulin Bleu à Thiers

15 décembre : Téléthon de l'école

20 décembre : permanence France Service à la mairie entre 9 et 12 heures

20 décembre : Festi'contes de la communauté de communes à la salle des fêtes - spectacle Madame Lune pour les moins de 3 ans.

22 décembre : arbre de Noël de l'école

12 janvier 2024 : Vœux du Maire à la salle des fêtes

## UN PEU D'HISTOIRE...

Au détour d'une promenade dans notre chère commune, venez vous attarder rue des Bénédictins. Vous pourrez non seulement admirer le panorama qui s'offre à vous mais aussi, à l'extérieur de l'église, des rangées de corniches à modillons sculptés (certains présentent des détails inattendus) et un joli chevet aux absides arrondies soutenues de contreforts ornés de colonnettes.

Les modillons figurés sont des petits blocs de pierre sculptés, d'environ 20 cm de large sur 30 cm de haut, soutenant une corniche. Ils sont ornés de dessins plus ou moins abstraits, comme des entrelacs, des damiers, des feuilles, etc. ou de représentations profanes. On ne trouve pas de scènes tirées de la Bible comme pour les chapiteaux. Les personnages grotesques ou les animaux mythologiques sont issus des bestiaires comme le Physiologus.

Les représentations qui figurent sur les modillons ont été longtemps considérées comme un art mineur, car elles ont été exécutées, dans la majorité des cas, par des artisans-maçons et non pas par des sculpteurs attirés, comme pour la décoration monumentale des églises.

Certains modillons de l'église de Bayet représentent un homme ou une femme, un cheval, un casque avec un nasal, un enfant, une tête de cochon, une mère nourricière, un griffon, un oiseau aquatique, la croix de Saint André, un damier qui représente la fuite des jours, des nuits, des années. Des modillons à copeaux sont également visibles. Sur la corniche, vous pourrez observer une sculpture représentant, entre autres, deux hommes aux bras écartés. Cela symboliserait la balance de la justice.

Alors... au détour d'une promenade, levez les yeux vers la corniche de l'église et jouez aux devinettes.



# LES ASSOCIATIONS



## NOUVEAUTÉ A BAYET

Et si vous vous offriez une pause tout en boostant votre cerveau !

Inspirés du jonglage de rebond, les exercices Brain Ball ont la particularité de s'effectuer en rythme et en musique.

Aux sons des percussions et de la boîte à rythme, les gestes suivent la cadence, les balles rebondissent, les anneaux passent de main en main, Brain Ball plonge les participants dans un univers sonore où chaque mouvement apporte une couleur rythmique particulière.

Un moyen ludique, ouvert à toutes les tranches d'âge, qui vient stimuler la mémoire, la concentration, la coordination et l'équilibre dans un environnement convivial et bienveillant.

Une séance découverte est offerte, les entraînements se déroulent les lundis à la salle Désirée de 14h30 à 15h30. Quand aux séances du samedi elles se dérouleront de 9h30 à 10h30 à compter du 7 octobre à la salle de motricité en partenariat avec le centre social la MAGIC.

Les cours sont dispensés à BAYET par Karen BERNET, animatrice certifiée. Renseignements au 06 43 71 29 28 et sur place.

## LE CLUB DE L'AMITIE

Les membres du bureau du club de l'amitié se sont réunis pour les activités de l'année 2023/2024. Comme les années précédentes les rencontres jeux se font une fois par mois, plusieurs sorties sont prévues mais non déterminées pour l'instant, un repas au Marronnier, et un concours de belote sont au programme.

Si vous voulez adhérer au club, vous pouvez contacter la Présidente, Séverine Morand au 06 56 83 10 00



## LES ETOILES BAYETOISES

Après un très beau spectacle en juin, les Etoiles Bayétoises ont fait une pause. Les cours reprendront tous les vendredis, à la salle Désirée, à partir du 20 octobre :

- pour les 4-6 ans : de 17 h 45 à 18 h 30
- Pour les 7-11 ans : de 18 h 30 à 19 h 30
- Pour les plus de 12 ans : de 19 h 30 à 20 h 30

Mélissa et Lilou vous attendent nombreuses et nombreux

## TENNIS CLUB BAYET

Après une fin de saison dernière marquée par l'organisation de son premier tournoi d'été, qui s'est déroulé du 9 au 25 juin, et qui a réuni 70 participants, le club a fait sa rentrée. Au programme :

- Matches par équipes en « Coupe des vendanges » pour les adultes, avec 3 équipes masculines engagées et 1 équipe féminine.
- Reprise de l'école de tennis depuis le début du mois de septembre, tous les mercredis après-midi. Cette saison, plus de 25 enfants, âgés de 4 à 17 ans se retrouvent sur les courts pour apprendre à jouer ou perfectionner leur jeu avec Laurent Babet.

Pour tout renseignement : tcbayet@gmail.com



*Nathalie Bardin, du Cusset Tennis, et Hugo Blanchard, de Moulins Tennis, ont remporté le premier tournoi du TC Bayet*



## Le 7 juillet :

Inauguration de la place de l'église avec un apéritif offert par la municipalité et un repas confectionné par Le Marronnier.

Un grand moment de convivialité et de retrouvailles pour les habitants de Bayet.

## Le 22 juillet :

Après un repas organisé par les Jeunes Agriculteurs, accompagné d'animations diverses, le feu d'artifice a illuminé le ciel de Bayet, avant une soirée festive.



## Le 4 août :

Nous étions nombreux au Concert du duo Oblivion à l'église en collaboration avec la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne, le Club de l'Amitié et le restaurant Le Marronnier



## Le 10 septembre :

Fête patronale avec une marche organisée par la Gym Bayétoise, des démonstrations de danses latines avec Mariana Lopez et ses élèves, le traditionnel concours de vélos fleuris pour les enfants, la démonstration de confection du jus de pomme artisanal par Dominique et son frère, le vide grenier. Le manège et la pêche aux canards ont ravi les petits. Encore une belle journée conclue par le concert de Julijane à la salle des fêtes en fin d'après-midi.





# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



**Allo**  
**la Région**  
vous transporte

**04 8000 7000**



M'informer sur  
mon itinéraire



Réserver un  
transport à la demande



[laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr)

\*du lundi au samedi de 8h à 19h. Prix d'un appel local.

**La Région qui agit**